

Accord bilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants pour les Territoires du Nord-Ouest

Coup d'œil sur les Territoires du Nord-Ouest	
Places	<ul style="list-style-type: none"> • Les places offertes en garderies agréées sont suffisantes pour répondre au besoin de 26,9 pour cent des enfants âgés de zéro à cinq ans (2016)³⁴. • La maternelle n'est pas obligatoire pour les enfants âgés de cinq ans bien qu'ils y aient droit; la maternelle 4 ans a été instaurée en 2017-2018.
Tarifs	<ul style="list-style-type: none"> • Les tarifs mensuels en garderie varient considérablement (2014) : <ul style="list-style-type: none"> • Poupons - de gratuit à 1 380 \$ • Enfants d'âge préscolaire - de gratuit à 1 170 \$
Mode d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les services de garde réglementés sont à but non lucratif (2016)
Salaires	<ul style="list-style-type: none"> • S.O.
Allocations territoriales (2015-2016)	<ul style="list-style-type: none"> • Les subventions pour frais de garde sont fournies par l'entremise du Soutien au revenu. Il n'y a pas comme tel de programme de subventions pour frais de garde. • Financement ponctuel <ul style="list-style-type: none"> • Subventions de démarrage 52 321 \$ • Financement récurrent <ul style="list-style-type: none"> • Subventions d'exploitation 2 265 829 \$ • Subventions pour le loyer et l'hypothèque 105 805 \$ • Rénovations mineures pour se conformer aux normes de santé et de sécurité 133 279 \$ • Initiative pour améliorer la santé des enfants 1 641 042 \$ • Initiative visant les petites collectivités 289 000 \$
Dépenses totales pour les services de garde réglementés 4 487 276 \$	

³⁴ Les provinces et les territoires offrent tous des services de garde en milieu familial réglementés, mais on ne dispose pas de la répartition par tranche d'âge (0 à 5 ans et 6 ans à 12 ans). En 2016, les places en services de garde réglementés (garderie et service de garde en milieu familial) aux Territoires du Nord-Ouest répondaient au besoin de 22,2 pour cent des enfants âgés de zéro à douze ans.

Initiatives récentes aux Territoires du Nord-Ouest

En raison de l'éloignement géographique, de la vulnérabilité importante des enfants et des familles monoparentales et de la fluctuation de la demande et de l'offre des services de garde, il s'avère difficile de fournir des services de garde de bonne qualité dans les territoires du Nord-Ouest.

En 2013, le gouvernement a publié un cadre décennal pour le développement des jeunes enfants intitulé *Partir du bon pied* [gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2014]. Depuis, deux autres cadres pour le développement des jeunes enfants et des plans d'action ont été publiés en juin 2017 [gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2017]. Notamment, le plan d'action pour le développement des jeunes enfants (2017-2020) comporte des engagements pour soutenir les soins de santé aux mères et aux enfants, les programmes d'intervention précoce et des programmes destinés à la petite enfance.

Depuis la publication de *Partir du bon pied*, plusieurs changements ont été mis en œuvre, notamment :

- Instauration d'une subvention pour augmenter le revenu des travailleuses et travailleurs en garderie et offrir des mesures incitatives pour attirer des professionnel.le.s de la petite enfance dans les services de garde.
- Instauration de bourses d'études pour atténuer les coûts liés à une formation à plein temps sur place en vue d'obtenir un diplôme collégial ou universitaire dans le domaine du développement des jeunes enfants.
- Par l'intermédiaire du Programme de financement des services à la petite enfance, du financement est accordé aux services de garde à l'enfance agréés en fonction du taux de fréquentation et une bonification substantielle du financement des places pour poupons et pour enfants ayant des besoins particuliers.
- La maternelle offerte à tous les enfants âgés de quatre ans.

Le plan d'action 2017 - 2020 précise également un certain nombre d'objectifs :

- Répondre aux besoins d'infrastructure persistants pour la maternelle 4 ans.
- Utiliser de l'espace qui convient dans les écoles et autres immeubles gouvernementaux afin de fournir des services de garde aux enfants âgés de zéro à trois ans.
- Répondre à des besoins d'infrastructure dans toutes les collectivités.

Enfin, le plan d'action 2017-2010 s'engage à mettre en œuvre un réseau universel de services de garde, une recommandation approuvée par la 18^e Assemblée législative s'appuyant sur une étude de faisabilité réalisée en 2015 sur les services de garde universels et abordables aux Territoires du Nord-Ouest [McCuaig et col., 2015].³⁵

³⁵ Un plan d'action pour un réseau universel de services de garde sera élaboré en 2017-2018 et mis en œuvre en 2018-2020. [Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 2017].

PLAN D'ACTION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Le plan d'action définit quatre domaines prioritaires : (1) soutenir la prestation de services de garde de qualité; (2) appuyer le perfectionnement professionnel et la formation en matière de culture et de diversité de tous les membres du personnel au sein des services de garde agréés; (3) augmenter le nombre de professionnel.le.s qualifié.e.s en développement de la petite enfance dans les services de garde agréés; (4) soutenir l'accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans toutes les collectivités. Plus précisément, les investissements fédéraux seront utilisés pour améliorer la qualité et l'accès, en tenant plus particulièrement compte des petites collectivités, y compris celles qui, pour le moment, n'ont aucun service de garde agréé.

Transferts fédéraux	Exercice 1 : 2 453 191 \$	Exercice 2 : 2 452 801 \$	Exercice 3 : 2 452 801 \$	TOTAL : 7 358 793 \$
---------------------	------------------------------	------------------------------	------------------------------	-------------------------

Accessibilité

- **Au cours des exercices 1 à 3, 25 000 \$ - 140 000 \$ - 60 000 \$** pour consulter les collectivités et répertorier les lacunes et les possibilités en matière d'AGJE, notamment dans les onze collectivités qui n'ont pas de services de garde agréés.
- **Au cours des exercices 1 à 3, 800 000 \$ - 800 000 \$ - 800 000 \$** pour le financement des garderies :
 - Garderies qui offrent des places dans les écoles pour répondre aux besoins découlant de l'implantation des maternelles 4 ans (c.-à-d. des services de garde avant et après l'école et durant les journées pédagogiques pour les enfants âgés de quatre et de cinq ans).
 - Bonifier les subventions pour les places destinées aux enfants âgés de deux à cinq ans dans l'optique de créer de nouvelles places et de soutenir les places existantes. Les fonds seront affectés aux dépenses d'exploitation et d'entretien.
- **Au cours des exercices 1 à 3, 100 000 \$ - 130 000 \$ - 120 000 \$** pour la création de nouvelles places. Ce financement sera accordé suivant des demandes à cet effet et servira à l'achat de fournitures, de matériel et à couvrir d'autres frais engagés pour le démarrage d'une garderie agréée ou pour la conversion de places, par exemple la conversion de places pour enfants d'âge préscolaire en places pour poupons).

Abordabilité

- **Au cours des exercices 1 à 3, 75 000 \$ - 155 000 \$ - 130 000 \$** pour permettre aux garderies et aux services de garde en milieu familial agréés d'effectuer des réparations et des rénovations afin de se conformer aux normes de santé et de sécurité. Tous les services de garde agréés qui ont besoin de ces fonds pour conserver leur permis recevront jusqu'à 10 000 \$ chacun. Ainsi, les services de garde pourront procéder aux améliorations sans augmenter leurs frais de garde.
- **Au cours des exercices 1 à 3, 90 000 \$ - 80 000 \$ - 90 000 \$** pour bonifier la Subvention pour l'amélioration des services de garde afin d'aider les garderies à acheter ou à remplacer de l'équipement. Cette mesure leur permettra d'améliorer leurs services sans augmenter les tarifs.

Conditions de travail

- **Au cours des exercices 1 à 3, 120 191 \$ - 517 801 \$ - 538 551 \$** pour la formation et le perfectionnement professionnel. Il s'agira d'un éventail varié et flexible d'activités de formation, comme des cours en ligne, de la formation en milieu de travail, et plus encore. Cette mesure entraînera la création de deux postes en petite enfance au sein du ministère de l'Éducation, de la Culture et de l'Emploi.
- **Au cours des exercices 1 à 3, 499 500\$ - 520 500 \$ - 492 250 \$** pour la création de possibilités d'études de niveau postsecondaire. Plus précisément, ces investissements permettront d'offrir un programme de diplôme de deux ans à temps plein en éducation à la petite enfance suivi sur place au Collège Aurora.
- **Au cours des exercices à 3, 15 000 \$ - 80 000\$ - 100 000 \$** pour des bourses d'études à des étudiant.e.s inscrit.e.s à un programme d'éducation à la petite enfance de niveau postsecondaire.

Mode d'exploitation

- Tous les services de garde agréés sont à but non lucratif.

Inclusion, équité et diversité

- **Au cours des exercices 1 à 3, 50 000 \$ - 50 000 \$ - 60 000 \$** pour la création et la diffusion de ressources culturelles, y compris de la musique, des livres, des jouets qui reflètent les langues, les croyances et la culture autochtones. Des ressources en français seront également fournies.

Autre

- **Au cours des exercices 1 à 3, 240 000 \$ - 240 000 \$ - 240 000 \$** pour soutenir les services de garde.

En quoi le plan d'action des Territoires du Nord-Ouest est-il innovateur?

En raison des difficultés attribuables à l'éloignement géographique, le plan d'action qualifie d'innovatrices les initiatives de formation et de perfectionnement professionnel. On s'engage à fournir une gamme diversifiée d'options qui favoriseront la croissance et la professionnalisation de la main-d'œuvre du secteur des services de garde.



Suivant la signature en 2017 de l'entente sur le Cadre multilatéral d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le gouvernement fédéral a conclu des accords bilatéraux avec chaque province et chaque territoire et un accord asymétrique avec le Québec. Pour en savoir plus sur ces accords, rendez-vous à

[serviceseducatifspourtous](https://www.serviceseducatifspourtous.ca)



Un Enfant Une Place